



## Le gouvernement doit retirer sa réforme des retraites !



A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, ce 31 janvier a confirmé la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Dans les Industries Electriques et Gazières, les quatre fédérations syndicales représentatives alertent le personnel sur « l'arbre qui cache la forêt ». En effet, nous sommes catégoriques, la clause du grand père n'est qu'un leurre : celle-ci entraînera fatalement et rapidement un déséquilibre financier au sein du régime des IEG. Les conséquences de cette réforme seront dramatiques pour l'ensemble de nos acquis sociaux et pour tout le personnel sans exception.

Rien ne justifie une réforme aussi injuste et brutale. Le gouvernement doit entendre le rejet massif de ce projet et le retirer.

**Du lundi 6 février au vendredi 10 février inclus, l'interfédérale appelle à l'arrêt total du dialogue social dans les entreprises et à la branche.**



L'interfédérale invite les agents à signer et à faire signer massivement la pétition et appelle tous les agents à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement **le mardi 7 février puis le samedi 11 février** pour dire non à cette réforme.

Elle appelle, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève(\*).

Les fédérations FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE CFDT et FNEM FO conviennent de se revoir à l'issue de cette nouvelle journée de mobilisation contre ce projet injuste et néfaste.

La mobilisation de l'ensemble des agents de notre régime spécial sera déterminante.

## Poursuivons la mobilisation !

Paris, le 02/02/2023

(\*) Les intersyndicales se concerteront pour définir les modalités pratiques par entreprises.